INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mercredi, le 15 décembre 2010**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, André D'Aragon, John Kinnear, Marie-Andrée G. Laliberté, Jim Miron et Michel Pratte

Sont aussi présents: Mme Nicole Drouin, greffière, et M. Michel Perrier, directeur général

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget d'opération pour l'année fiscale 2011
4. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation 2011-2012-2013

5. a) Adoption du règlement numéro 813 – Règlement décrétant l'imposition des taux de taxe foncière générale pour l'année fiscale 2011

5. b) Adoption du règlement numéro 814 - Règlement décrétant le tarif pour le service de collecte, transport et disposition des ordures ménagères et de la collecte sélective des déchets recyclables pour l'année fiscale 2011

5. c) Adoption du règlement numéro 815 - règlement pour fixer la taxe d'eau et un tarif pour le service d'égout pour l'année fiscale 2011

5. d) Adoption du règlement numéro 577A-2011 – Règlement décrétant l'imposition d'une taxe foncière basée sur la superficie de tous les immeubles imposables, tels que montrés au rôle d'évaluation en vigueur, pour acquitter en 2011 la quote-part de la Ville de Pincourt au service de la dette de la Régie de l'eau de l'Île Perrot

5. e) Adoption du règlement numéro 577E-2011 – Règlement décrétant l'imposition d'une taxe spéciale sur la base de la superficie des biens-fonds imposables, tels que montrés au rôle d'évaluation en vigueur, pour acquitter en 2011 la quote-part de la Ville de Pincourt au service de la dette de la S.Q.A.E.

6 . Période de questions
7 . Levée de la séance extraordinaire.

CERTIFICAT

Je soussignée, NICOLE DROUIN, greffière de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a été dûment livré aux membres du conseil conformément à la loi.

NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2010-12-374 SUJET: OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2010

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance extraordinaire du 15 décembre 2010.

2010-12-375 SUJET: APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2010

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 décembre 2010.

2010-12-376 SUJET: ADOPTION DU BUDGET D'OPÉRATION POUR L'ANNÉE FISCALE 2011

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le budget d'opération pour l'année fiscale 2011 comme suit :

	Budget 2011
Revenus	
Taxes	16 732 000 $
Paiements tenant lieu de taxes	357 400 $
Transferts	508 800 $
Services rendus	712 400 $
Imposition de droits	449 700 $
Amendes et pénalités	96 000 $
Intérêts	128 600 $
Autres revenus	13 500 $
	18 998 400$
Charges	
Administration générale	2 653 645 $
Sécurité publique	2 549 000 $
Transport	3 676 000 $
Hygiène du milieu	4 891 360 $
Santé et bien-être	109 530 $
Aménagement, urbanisme et développement	497 985 $
Loisirs et culture	2 268 210 $
Frais de financement	731 570 $
	17 377 300$

ormules Municipales - No 5614-A-MG

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	**1 621 100$**
Conciliation à des fins fiscales	
Financement	
Remboursement de la dette à long terme	(2 117 900 $)
Affectations	
Activités d'investissement	(9 200 $)
Surplus accumulé affecté	641 700 $
Réserves financières et fonds réservés	(135 700 $)
	1 621 100$
Surplus (déficit) de l'exercice à des fins fiscales	**Ø**

2010-12-377 SUJET: ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2011-2012-2013

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2011-2012-2013, tel que déposé, comportant quarante-six (46) projets et formant un total de 26 918 100 $.

2010-12-378 SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 813 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE FISCALE 2011

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 813, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le règlement numéro 813 – Règlement décrétant l'imposition des taux de taxe foncière générale pour l'année fiscale 2011.

2010-12-379 SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 814 - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LE TARIF POUR LE SERVICE DE COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS RECYCLABLES POUR L'ANNÉE FISCALE 2011

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 814, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le règlement numéro 814 – Règlement décrétant le tarif pour le service de collecte, transport et disposition des ordures ménagères et de la collecte sélective des déchets recyclables pour l'année fiscale 2011.

2010-12-380 SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 815 - RÈGLEMENT POUR FIXER LA TAXE D'EAU ET UN TARIF POUR LE SERVICE D'ÉGOUT POUR L'ANNÉE FISCALE 2011

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 815, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le règlement numéro 815 – Règlement pour fixer la taxe d'eau et un tarif pour le service d'égout pour l'année fiscale 2011.

2010-12-381 SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 577A-2011 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE FONCIÈRE BASÉE SUR LA SUPERFICIE DE TOUS LES IMMEUBLES IMPOSABLES, TELS QUE MONTRÉS AU RÔLE D'ÉVALUATION EN VIGUEUR, POUR ACQUITTER EN 2011 LA QUOTE-PART DE LA VILLE DE PINCOURT AU SERVICE DE LA DETTE DE LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE PERROT

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 577A-2011, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le règlement numéro 577A-2011 – Règlement décrétant l'imposition d'une taxe foncière basée sur la superficie de tous les immeubles imposables, tels que montrés au rôle d'évaluation en vigueur, pour acquitter en 2011 la quote-part de la Ville de Pincourt au service de la dette de la Régie de l'eau de l'Île Perrot.

2010-12-382 SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 577E-2011 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE SPÉCIALE SUR LA BASE DE LA SUPERFICIE DES BIENS-FONDS IMPOSABLES, TELS QUE MONTRÉS AU RÔLE D'ÉVALUATION EN VIGUEUR, POUR ACQUITTER EN 2011 LA QUOTE-PART DE LA VILLE DE PINCOURT AU SERVICE DE LA DETTE DE LA S.Q.A.E.

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

ormules Municipales - No 5614-A-MG

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du règlement numéro 577E-2011, l'avoir lu et renonçant à sa lecture,, d'adopter le règlement numéro 577E-2011 – Règlement décrétant l'imposition d'une taxe spéciale sur la base de la superficie des biens-fonds imposables, tels que montrés au rôle d'évaluation en vigueur, pour acquitter en 2011 la quote-part de la Ville de Pincourt au service de la dette de la S.Q.A.E.

PÉRIODE DE QUESTION :

La période de questions a débuté à 19 h 57 et s'est terminée à 20 h 35.

2010-12-383

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2010

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 36, de lever la séance extraordinaire du 15 décembre 2010.

YVAN CARDINAL, MAIRE

NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE